

# PROJET ASSOCIATIF Le RULEAU 2022 - 2026

## Le mot de l'association

Depuis 1966, l'association du Ruleau administre la Maison de Retraite Charles Marguerite d'Aizenay.

Après l'ouverture en 2021 de la résidence autonomie *Les Hauts du Ruleau*, l'année 2022 sera marquée par la fin des travaux de réhabilitation de la maison de retraite, ceci malgré deux années difficiles provoquées la crise sanitaire sans précédent due au COVID.

Est venue naturellement le temps de la pause nécessaire à la réflexion qui permet de lever les yeux au-dessus de l'horizon et de réviser le projet association élaboré en 2016 avec pour mission de concevoir la feuille de route nécessaire à la nouvelle situation. Ce projet met en valeur les fondements mêmes de notre engagement. Il rappelle notre raison d'être, à savoir la dignité et le « prendre soin » des personnes accueillies, dans l'esprit de Charles Roy et Marguerite Merland, les premiers donateurs, de la Congrégation des Sœurs de Mormaison, premier gestionnaire, et de tous ceux qui ont œuvré dans leur sillage. Ce projet décline nos valeurs qui sont celles de la Fédération Alliance Mormaison à laquelle nous appartenons. Il fixe le cap pour les cinq années à venir, définit les actions prioritaires pour assurer dans les meilleures conditions les missions pour lesquelles notre association s'est engagée.

Il appartiendra à chacun des acteurs, résidents, familles, salariés ou bénévoles, de faire sien ce projet associatif afin que notre maison fondée en 1927, donc bientôt centenaire, continue avec les moyens d'aujourd'hui de mener à bien l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées ou vulnérables de notre territoire.

Bonne lecture

**Le Président et le Conseil d'Administration**

## L'histoire de l'association

### Histoire de la Congrégation fondatrice des maisons de retraite associatives

- L'histoire de l'association s'inscrit dans celle de la Congrégation des Sœurs des Sacrés Cœurs de Mormaison, fondée en 1818 par le Père Pierre MONNEREAU (1787-1856). Envoyé par son Evêque dans la paroisse des Brouzils (Vendée), il comprend que « *l'annonce de l'Evangile peut éclairer le sens de la vie des hommes, et conduire les personnes à leur plein accomplissement, et que cela implique une attention particulière aux personnes souffrantes et/ou dépendantes* ». Il transmet cette préoccupation aux Religieuses.
- Dans la deuxième moitié du 19ème siècle, des Sœurs travaillent dans des hospices ou maisons hospitalières : L'Hermenault, Cugand, Clisson, Talmont (1897) etc. Par ailleurs, dans des communautés chargées d'une école, une sœur infirmière est destinée à la visite et aux soins des malades à domicile. Au début du 20ème siècle, les lois gouvernementales entraînent la suppression des congrégations enseignantes. Ainsi, après la Sécularisation (1903-1905), le but social de la congrégation reconnu par l'Etat devient uniquement hospitalier. Parmi les maisons d'infirmières qui s'ouvrent après 1915, un nombre assez important accueillent des vieillards et des infirmes. Il y a ainsi évolution vers la prise en charge de maisons de retraite privées : Aizenay en 1927, Vouillé-les-Marais en 1946, Jard sur Mer en 1960.
- L'action des Sœurs des Sacrés Cœurs est nourrie par une expérience humaine et spirituelle qui les invite à voir en tout homme une personne aimée de Dieu et à traduire cet amour dans leurs actes. Leur Fondateur les a voulues très proches de tous, les invitant à servir à la manière du Christ, doux et humble de cœur. Il leur propose d'imiter la façon de vivre de Jésus parmi ses contemporains, son attitude profondément humaine.
- Leur projet de vie religieuse apostolique, tel qu'elles l'ont vécu et le vivent encore à ce jour en institution médico-sociale, est un service d'Eglise : l'Evangile-Bonne Nouvelle-est le message fondamental selon lequel elles essaient de vivre avec leurs collaborateurs, au quotidien.
- Ainsi, elles mettent en œuvre un passage de leur Règle de Vie : « *Nous participons à la promotion humaine et chrétienne des personnes et des groupes avec le souci d'être particulièrement attentives aux défavorisés.* »
- A partir des années 60, la Congrégation confie les maisons de retraite qu'elle avait en charge à des Associations sans but lucratif, afin que celles-ci continuent de promouvoir un service de qualité aux personnes âgées, tout particulièrement celles qui sont fragilisées et, dans une société pluraliste, de faire vivre une identité fondée sur leur héritage et inspirée par les valeurs portées par la foi chrétienne.

### Histoire de la fédération Alliance Mormaison, à laquelle appartient l'association du Ruleau

- Le 26 Octobre 2001, 4 associations à qui la congrégation a confié la gestion des maisons de retraite qu'elle a créées (Association du Ruleau à Aizenay, Saint Denis à Vouillé Les Marais, Maison Sainte Marie à Talmont St Hilaire, Maison Sainte Anne à Jard Sur Mer), ainsi que la congrégation en tant que telle, signent la « charte des maisons de retraite associatives, issues de la Congrégation des Sœurs des Sacrés Cœurs, dites « Sœurs de Mormaison ». En signant cette charte, les associations et les établissements qu'elles gèrent s'engagent à s'entraider et à partager leurs expériences. Pour promouvoir l'esprit fondateur, elles s'appuient sur des valeurs communes énoncées dès lors et qui sont encore à ce jour, partagées par les membres d'Alliance Mormaison.

- Le 01 Juillet 2011, l'Association Marie Brisson de Fontenay le Comte, porteuse de la Maison de retraite « Union chrétienne », créée à l'initiative des Sœurs de L'Union Chrétienne (Cette congrégation a rejoint celle des Sacrés-Cœurs de Mormaison par la fusion du 01/07/2011) rejoint le collectif des associations issues de la Congrégation. Le 08 Septembre 2011 est constituée l'association Alliance Mormaison (dont le siège est situé alors au 09 Rue du Roc à La ROCHE SUR YON). Le 20 mai 2014 l'Association Charlotte Gabrielle Ranfray, porteuse de la Maison de retraite « Sacré Cœur », créée à l'initiative des Sœurs Ursulines, décide à l'issue d'un processus de réflexion partagée, de signer la « charte des maisons de retraite associatives, issues de la Congrégation des Sœurs des Sacrés Cœurs, dites « Sœurs de Mormaison » et d'adhérer à l'association Alliance Mormaison.
- Lors de l'Assemblée générale du 11 janvier 2019, le Groupement devient de type fédératif. Sa dénomination est à présent : "Fédération Alliance Mormaison".

### **Histoire de l'association du Ruleau, de ses établissements et services**

- 1927, Legs de Marguerite Merland et de son frère, docteur Charles Roy de la propriété du Ruleau à la Congrégation des Sœurs des Sacrés Cœurs de Mormaison pour en faire un lieu d'accueil pour personnes âgées.  
Dans son testament, elle écrivait : *« Mon plus cher désir qui était d'ailleurs celui de ma famille, est que les religieuses de Mormaison puissent recueillir, selon leurs moyens, quelques vieillards malades, infirmes hommes et femmes de ma commune d'Aizenay, pour les soigner et les assister jusqu'à leur mort, car mon but est bien que cette vieille demeure de famille, soit une maison de prières et d'assistance locale. »*
- 1928, Ouverture d'une maison d'accueil pour les personnes âgées et démunies, elle reçoit ses deux premiers résidents. Elle va fonctionner une quarantaine d'années dans des conditions proches de l'autarcie.
- Dans les années 60, l'émergence des foyers-logements amène la municipalité de l'époque et la congrégation à mener une réflexion commune qui aboutit à la création de l'association du Ruleau en 1966. La maison prend le nom de ses deux donateurs « Charles – Marguerite ». La direction est confiée à un laïc en 1993.
- De 1966 à 2009, l'établissement évolue, rénovation de la salle à manger (1966), agrandissements successifs (1971, 1988 et 1998). Parallèlement, l'établissement s'ouvre à la médicalisation, l'habilitation à l'aide sociale, la mise en place de nouvelles propositions comme l'hébergement temporaire ou l'unité de vie pour personnes désorientées et la création de l'accueil de jour (2006), avec ce souci hérité de l'histoire de répondre au mieux aux besoins des personnes vieillissantes.
- 2003, la maison est conventionnée EHPAD, avec embauche d'un médecin coordinateur
- Devant l'évolution des normes et des modes de vie, au début des années 2000, les responsables de l'établissement lancent un immense chantier, celui d'une rénovation architecturale sur site de 2010 à 2014.
- Dès la fin de ce chantier, en 2015, création d'un accueil de jour dédié aux personnes désorientées et transformation de quatre places d'hébergement permanent en hébergement temporaire, ce qui porte la capacité d'accueil de ce service à six places.
- En 2016, lancement d'une étude de besoins relative à la création d'une résidence autonomie. Celle-ci, d'une capacité d'accueil de 24 logements, est construite en 2019 et 2020, et ouvre dès 2021, avec, dès le début, un fort taux de remplissage.
- En 2017, les sœurs de Mormaison quittent le logement qu'occupait leur communauté dans notre maison. C'est une page d'histoire qui se tourne et qui invite l'association à définir comment se faire désormais porteuse de l'héritage transmis par les sœurs.

- Entre 2020 et 2021 la dernière tranche des travaux de rénovation est conduite pour l'ensemble des espaces collectifs : cuisine, lingerie, salle d'animation...
- En début 2022 sont réalisés les travaux d'aménagement des espaces extérieurs, avec, notamment, la création d'un jardin thérapeutique.
- Dès le début 2020 l'association ouvre une réflexion globale sur des projets de développement de nouvelles offres de service pour les prochaines années. Ces projets sont formalisés dans un plan stratégique de développement et donnent lieu, dans un premier temps à l'achat de terrains jouxtant notre maison pour en permettre la réalisation immobilière.
- Durant ces années, des changements importants ont lieu au sein du CA : des membres présents depuis de nombreuses années passent le témoin à des nouveaux membres qui rejoignent le CA.
- Et, bien sûr, comment ne pas évoquer la pandémie de covid 19 qui, depuis mars 2020 et encore à ce jour, impacte profondément la vie de l'association et des établissements et services qu'elle porte... Confinements, fermetures de la maison, arrêt ou suppression d'activités, problèmes d'absentéisme, mais aussi apprentissage de nouvelles manières de travailler (recours à la visioconférence) et renforcement des pratiques d'hygiène. Une crise profonde, durable, qui génère son lot de contraintes mais fait naître aussi des opportunités à saisir, à développer !

Toute cette histoire, avec ses moments difficiles, ses moments favorables, voire heureux, est rendue possible grâce à la mobilisation de tous les partenaires de l'association : résidents, salariés, familles, bénévoles et partenaires extérieurs !

## Les valeurs de l'association du Ruleau

Les valeurs de l'association sont celles communes à l'ensemble des membres d'ALLIANCE MORMAISON et formalisées dans le projet associatif de l'ALLIANCE, mis à jour en 2021 :

**Ces valeurs s'inscrivent dans un humanisme inspiré par l'Évangile et la foi chrétienne**, à la fois clairement identifié et clairement respectueux des sensibilités de tous les acteurs des établissements portés par les associations membres de l'Alliance.

Dans ce cadre, l'association du RULEAU, membre de l'Alliance Mormaison, entend participer à la promotion humaine et spirituelle des personnes avec une attention spéciale aux plus fragiles, pour révéler à travers des gestes concrets, particulièrement aux moments difficiles de la vie, la dimension transcendante de chaque être humain. Elle affirme le caractère sacré de la vie et donc la primauté de la personne considérée dans sa dignité et son ouverture à l'autre. **Ceci constitue son identité.**

Ainsi, l'association du RULEAU vise à créer les conditions du respect et de la dignité de la personne âgée accueillie jusqu'au terme de sa vie.

L'association du RULEAU s'inscrit dans une société laïque respectueuse des libertés et des convictions de chacun. Elle se veut porteuse de lieux de vie bien intégrés dans l'environnement local et largement ouverts vers l'extérieur. Dans le cadre de la fédération, elle participe à la représentation collective de ses membres et de ses structures dans la société civile et auprès des instances officielles. Elle prend part aux échanges et à l'entraide entre les associations et la congrégation membres de la fédération.

Dans le respect des politiques et réglementations en vigueur du secteur médico-social, notamment des personnes âgées, la valeur ajoutée de nos établissements et services associatifs non lucratifs est

de proposer un projet d'accueil et d'accompagnement qui fonde l'action sur des orientations, des valeurs philosophiques et religieuses, au-delà de la conformité à la réglementation.

L'association du RULEAU partage la volonté de demeurer dans une logique d'économie sociale et solidaire et consacrent la totalité de leurs ressources au bien-être des résidents, au statut social des salariés. Elle affirme son désir d'accompagner, d'accueillir et de soigner toute personne, si possible jusqu'au terme de sa vie, dans le respect de son histoire, de sa personnalité, de ses convictions et de ses différences. Elle inscrit, au cœur de son identité, la volonté de vivre la fraternité dans les établissements et services qu'elle porte, au nom de notre humanité commune, et inspirée par une vision évangélique de l'Homme.

Ces valeurs se déclinent ainsi dans l'action au quotidien, en lien avec les différentes parties prenantes

## **La personne accueillie au sein des établissements et services portés par l'association**

La personne accueillie est au centre de notre service. Nous reconnaissons sa dignité, quels que soient son état de santé, sa situation matérielle ou familiale.

Nous reconnaissons ce qu'elle est, dans son histoire et dans son aujourd'hui, la considérant dans sa liberté et dans son autonomie.

Nous l'accueillons avec respect et délicatesse, la prenant en compte dans tous ses besoins : physiques, psychologiques et spirituels, relationnels et civiques avec le désir qu'elle soit aussi heureuse que possible. Nous accordons une place particulière à l'entourage familial et/ou amical de la personne accueillie.

Nous l'accompagnons jusqu'au terme de sa vie, portant une attention spéciale à cette ultime étape : soins prodigués, présence vigilante, prise en compte des liens familiaux, des besoins spirituels et attentes religieuses exprimées.

Dans le respect du droit qui nous fait obligation (charte des droits et libertés de la personne âgée accueillie en établissement médico-social) de respecter les attentes religieuses exprimées par les résidents, nos établissements et services proposent à tout résident le souhaitant une animation et un accompagnement religieux.

## **Le personnel salarié et les bénévoles au sein des établissements et services portés par l'association**

Chaque membre du personnel salarié, chaque bénévole, intervenant de proximité auprès des résidents comme membre du conseil d'administration, quel que soit le service qu'il rend ou la fonction qu'il occupe, est un partenaire. Dans le respect de ses croyances et convictions personnelles, il lui est demandé d'adhérer aux valeurs humanistes exprimées dans le projet associatif de l'association du RULEAU.

Une grande importance est accordée aux échanges et à l'information, dans le cadre d'un dialogue social respectueux et constructif, ainsi qu'à la promotion des personnes par la formation continue et une juste rémunération pour les personnels salariés.

La recherche constante d'une bonne organisation permet de créer les conditions de travail indispensables à la qualité de vie du personnel salarié, des bénévoles, des résidents et de leur entourage.

Le.la Directeur.trice exerce une responsabilité primordiale dans l'animation d'ensemble de l'Etablissement.

## **Les relations sociales**

Le maintien des relations sociales dans un climat convivial, une ambiance familiale avec écoute et dialogue, permet de créer, autour du résident, un environnement de bien – être, de sécurité et de paix.

Les formes variées d'animation, la participation de familles et des bénévoles favorisent l'intégration des personnes de l'établissement dans la vie sociale.

## Notre rôle dans la société.

Nous avons à cœur d'être attentifs aux évolutions des besoins des personnes âgées et d'apporter une part active à la recherche de réponses nouvelles.

Nous souhaitons que nos établissements constituent des relais au plan de la formation des jeunes stagiaires que nous accueillons.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que nous avons un rôle social spécifique à jouer quant à l'image de la vieillesse et de la mort, lesquelles sont à considérer comme un accomplissement de la vie.

Nous croyons à l'importance du travail en commun et à la nécessité de développer le partenariat avec d'autres organismes ou associations partageant nos objectifs.

## Les spécificités de l'association du Ruleau

Au jour de la validation de cette version du projet associatif (en 2022) les principales activités de l'association du Ruleau sont les suivantes :

1. Hébergement permanent – 80 places réparties en 5 hameaux
2. Un sixième hameau de 12 places pour personnes désorientées
3. Hébergement temporaire – 6 places
4. Accueil de personnes en situation de handicap, en résidents de l'EHPAD
5. Accueil de jour pour personnes désorientées – 6 places
6. Accueil de type PASA, pour 14 personnes (parmi les résidents hébergés dans la maison)
7. La Résidence Autonomie composée de 24 logements (pouvant accueillir des personnes seules ou en couple)

- **L'Association du Ruleau**, à but non lucratif, remplit une mission **d'intérêt général** au service des personnes âgées. Grâce à son habilitation à l'aide sociale pour la totalité des places, elle peut accueillir des personnes démunies.
- Elle est un membre actif de la Fédération « **Alliance Mormaison** », reconnue par le Conseil Départemental de Vendée et l'Agence Régionale de Santé, avec une volonté de faire vivre les valeurs fondatrices et de mutualiser les moyens avec les autres membres.
- L'association gère des établissements et services d'accueil et d'hébergement de personnes âgées, **implanté au cœur de la ville d'Aizenay** et **ouvert sur l'extérieur** permettant une liberté d'aller et venir, avec plusieurs accès, pour les résidents et les visiteurs.
- Nos établissements d'hébergement sont organisés en structures de taille humaine (**hameaux...**) comportant chacun une pièce de vie, ce qui facilite les relations des personnes âgées entre elles. Chaque résident peut aménager son logement selon son goût, avec son mobilier et dispose d'un petit espace vert avec la possibilité de le fleurir : les résidents y sont particulièrement attachés. Une majorité (de l'ordre de soixante-quinze pour cent) des résidents sont originaires d'Aizenay, ou y ont des attaches familiales, mais l'établissement est ouvert à d'autres communes de par la diversité de ses offres : hébergement temporaire, accueil de jour et unité de vie pour personnes désorientées.

- L'association du Ruleau est très attentive à **la place des familles**. Elles sont tenues régulièrement informées de la situation de leur proche, de son évolution et des difficultés éventuellement rencontrées. Ces relations sont encore plus étroites lors de la fin de vie afin que les familles soient aussi présentes que possible aux côtés du résident. Les familles s'expriment et interagissent avec les responsables des établissements, et par l'intermédiaire de leurs représentants au sein du Conseil de la Vie Sociale.
- **L'offre de services diversifiée** et graduée permet de respecter une continuité dans le parcours de chacun. L'association mobilise et développe des compétences pour accompagner les résidents tout au long de leur vie, jusqu'à la fin de vie.
- Dans l'intérêt des personnes accueillies, l'association du Ruleau agit en **partenariat avec des acteurs** du territoire : intervenants paramédicaux et à domicile, d'autres établissements médico-sociaux, le centre social Mosaïque, le Conseil des Sages, les écoles et les collèges, les commissions municipales et de nombreuses associations locales...
- Elle mobilise, autant que possible, **des bénévoles** pour créer du lien, favoriser une vie sociale, développer une entraide solidaire et plus largement éviter l'isolement des personnes accueillies.
- Par son histoire et son lien avec la Congrégation des Sœurs des Sacrés Cœurs de Mormaison, l'association est ouverte à **la dimension spirituelle** dans le respect des croyances de chacun. La présence d'un groupe de bénévoles, organisé en équipe, animant l'aumônerie pour les établissements, facilite les temps de recueillement et de prière.

### L'ambition de l'association du Ruleau

Tenant compte de son histoire, des orientations des politiques publiques, l'association du Ruleau veut être un acteur incontournable de la filière gérontologique de son territoire pour faciliter le parcours de santé des personnes accueillies et leur apporter sécurité, humanité, liens sociaux. Cette approche se veut globale au service de la personne âgée et de l'aidant.

Dans la continuité de la volonté testamentaire de Madame Marguerite Merland et des valeurs fondatrices de la Congrégation, l'association du Ruleau veut poursuivre l'accueil de personnes âgées, fragilisées (par exemple porteuse de handicap), en étant particulièrement attentifs aux personnes à revenu modeste.

L'association du Ruleau se situe dans une logique de pépinière d'idées dans l'accompagnement gérontologique. En conséquence, dans une liberté associative, elle développe et porte des projets, elle définit des actions concrètes visant à améliorer et faciliter le parcours de la personne âgée. Elle veut pouvoir répondre à l'évolution des besoins des populations âgées, à leur situation sociale, familiale, environnementale et médicale. Elle veille à l'amélioration constante de la qualité et reste en permanence attentive aux nouveaux besoins qu'elle reconnaît et à ceux que les autorités de tutelles veulent satisfaire.

Pour cela, l'association du Ruleau, engagée dans la Fédération ALLIANCE MORMAISON, veut considérer la personne âgée comme une personne à part entière, l'accompagner jusqu'au terme de sa vie de manière respectueuse. Elle positionne ainsi les établissements portés comme un lieu de vie, apportant sérénité, paix et accomplissement de soi.

Elle veut faire que chacun : résident et famille, salarié, bénévole, trouve sa place en lien avec le projet associatif. Dans cette culture d'esprit, l'association veut poursuivre la formation en continu des professionnels salariés, et les bénévoles, administrateurs et autres, et répondre ainsi à leur désir d'épanouissement au service des résidents.

L'association veut œuvrer pour attirer les compétences (salariés, fournisseurs, partenaires, bénévoles...), les fidéliser, leur donner un cadre de travail clair, motivant qui leur permet de donner le meilleur d'eux-mêmes pour accompagner au quotidien les résidents et se mobiliser avec un fort engagement pour faire face aux crises, de différentes sortes, auxquelles nos établissements peuvent être confrontés.

## Les orientations stratégiques de l'association du Ruleau

8 orientations sont retenues pour le projet associatif 2022-2026.

6 d'entre elles sont reprises des orientations de la précédente itération du projet associatif, reformulées afin d'être actualisées.

2 sont ajoutées, pour répondre aux enjeux repérés pour la période à venir.

- Consolider, rendre pérenne, la cohésion des acteurs de l'association de manière participative et coopérative sur la construction et réalisation de projets.
- Poursuivre la communication, pour rendre visibles et attractives nos spécificités associatives et développer des liens sociaux.
- Travailler à maintenir la maison comme un lieu ouvert, un lieu ressource.
- Participer à la co-construction d'une nouvelle phase de coopération avec ALLIANCE MORMAISON.
- Poursuivre la création de partenariats avec les acteurs locaux pour participer à une réponse globale aux besoins des personnes âgées du territoire.
- Développer les possibilités de financement en vue d'investissements avec le désir d'éviter la surcharge financière sur les résidents.
- Nous faire le garant des valeurs transmises en héritage par la Congrégation.
- Proposer un cadre d'emploi qui favorise l'attractivité, la fidélité, et le développement pour les ressources humaines.

Ces 8 orientations sont déclinées en actions qui font l'objet d'une planification précise (la « feuille de route ») et d'une évaluation régulière de leur bonne mise en œuvre.

### Projets en cours / prévus :

- Portage de repas
- Transports solidaires
- Investissement des familles en tant que ressources bénévoles
- Places habilitées aide sociale pour la RA
- Consolidation vie associative

## Les mots-clés du projet

- Ouverture
- Fidélité au charisme fondateur
- Réponse personnalisée et globale (aux besoins des personnes âgées du territoire)
- Lieu de vie
- Liberté créative
- Démarche partagée
- Ressource
- Coopération
- Etre identifié

# I. Déclinaison des orientations en un programme d'actions planifiées et évaluables

## **1/ Consolider, rendre pérenne, la cohésion des acteurs de l'association de manière participative et coopérative sur la construction et réalisation de projets**

- Etoffer, renouveler la composition du CA en y intégrant des compétences clés nécessaires
- Travail à mener en CA : Déterminer les compétences dont on a besoin, rechercher et interpeler des personnes pouvant apporter au CA ces compétences
- Proposer un parcours d'intégration d'un nouvel administrateur qui permette de valider son adhésion au projet, aux valeurs
- Veiller à proposer aux administrateurs des formations au service de l'exercice de notre mission
- Impliquer les familles dans les ressources bénévoles, dans la vie de la maison, créer une dynamique "familles", en s'appuyant, notamment, sur le travail de l'équipe d'animation
- Poursuivre l'animation du réseau de bénévoles
- Développer le principe de commissions (avec des administrateurs et/ou des adhérents et/ou des salariés) par sujet, par projet
- Veiller à impliquer les salariés en tant qu'acteurs à part entière dans la vie de "la maison", ses actions, ses projets

## **2/ Poursuivre la communication, pour rendre visibles et attractives nos spécificités associatives et développer des liens sociaux**

- Célébrer en 2027 les 100 ans de la donation de la maison et ouverture de la "maison de retraite" !!
- Site internet à mettre à jour en commission administrateurs / salariés
- Réaliser des "journées portes ouvertes" (annuelles ou biennales, au moment des AG) : A travailler en commission mixte "administrateurs / animation"
- Proposer, réaliser des actions qui permettent de montrer notre dynamisme, notre créativité, nos engagements
- Ex : Profiter de la semaine bleue pour réaliser des "événements d'inauguration" (Résidence autonomie, jardin thérapeutique...)

### **3/ Travailler à maintenir la maison comme un lieu ouvert, un lieu ressource, "hors les murs"**

- Développer, à partir de l'accueil de jour, un "lieu" d'aide pour les familles, les entourages
- Développer l'offre de repas à emporter
- Maintenir la possibilité d'accueillir, lors de certaines animations, des personnes "du voisinage"
- Utiliser les locaux comme lieu de "conférence" (sur des thèmes en lien avec la question du "grand âge" ...)
- Veiller à ce que les établissements pratiquent un accueil ouvert, large, pour des personnes vulnérables, en dehors des "rubriques administratives classiques" (handicap...)
- Développer le lien avec les écoles (locales et de formations professionnelles liées à nos métiers)

### **4/ Participer à la co-construction d'une nouvelle phase de coopération avec ALLIANCE MORMAISON**

- S'engager, comme partie prenante, dans le projet d'ALLIANCE MORMAISON
- Participer aux réflexions, commissions, groupes de travail...
- Proposer aux administrateurs de s'engager à participer aux commissions, groupes de travail d'ALLIANCE MORMAISON
- En accompagnant les administrateurs dans cette participation : information, accompagnement
- Participer aux actions de solidarité, d'entraide, auprès des membres d'ALLIANCE MORMAISON

### **5/ Poursuivre la création de partenariats avec les acteurs locaux pour participer à une réponse globale aux besoins des personnes âgées du territoire**

- Travailler à maintenir les liens avec les acteurs locaux (collectivités...)
- Provoquer une rencontre à minima annuelle (ou lorsque nécessaire) avec la mairie
- Inviter / informer les élus locaux (CD, député...) des événements liés à la vie de "la maison" :

- Les inviter lors des événements (portes ouvertes, inauguration...)
- Leur adresser chaque année, nos vœux et un "récap" de l'actualité de "la maison"
- Développer le relationnel avec les acteurs du soin (médecins, paraméd...) : Pôle de compétence gériatrique
- Idem que pour les élus : inviter, informer
- Ouvrir des possibilités d'accueil adapté (repas, animations, messes, transports...) pour des personnes âgées à domicile
- S'inscrire dans la vie de quartier "Le Ruleau"
- Inviter les voisins à l'occasion de la fête de la musique, de la fête des voisins...

#### **6/Développer les possibilités de financement en vue d'investissements avec le désir d'éviter la surcharge financière sur les résidents**

- Optimiser le recours au bénévolat pour des "prestations gratuites"
- Etre présents lors des événements "associatifs" : forum de la comcom "bien vieillir"
- Etre présent lors de l'accueil des nouvelles familles sur la commune
- Relayer, via le journal de la commune, nos besoins, nos demandes en bénévoles
- Explorer les pistes de mécénat "entreprise" à explorer (en lien avec le travail AM sur le Fonds de dotation)
- Intégrer un administrateur chargé de travailler ce projet
- Identifier des "entreprises cibles" en interrogeant nos entourages, les salariés

#### **7/ Nous faire le garant des valeurs transmises en héritage par la Congrégation**

- Inscrire dans le projet associatif le fait que les valeurs transmises sont le socle du projet associatif
- Faire signer par tout administrateur (et tout nouveau responsable salarié) un engagement à porter les valeurs du projet associatif
- Réaliser un temps de rencontre des derniers embauchés avec des représentants du CA qui leurs présentent l'association, son histoire, ses valeurs, ses projets...

## **8/Proposer un cadre d'emploi qui favorise l'attractivité, la fidélité, et le développement pour les ressources humaines**

- Travailler à la proposition de solutions de logement pour les salariés souhaitant s'installer
- Projet à porter par des membres du CA
- Poser la question aux salariés de ce qui pourrait les "conforter dans leur choix de rester dans leur emploi
- Ex : Offrir des solutions à des problèmes de garde d'enfants...
- Développer et mettre en œuvre une politique de Qualité de Vie au Travail

## **II. Détermination des modalités de vie de celui-ci (communication, évaluation, mise à jour...)**

### **1/ Etapes de validation du PA**

- Diffusion aux administrateurs (pour lecture critique) du projet de PA à l'issue du CA du 26/04 et validation du contenu lors du CA de mai
- Approbation au CA du 12 septembre 2022

### **2/ Communication du PA**

- Autorités de tutelle, locales : Avec un courrier co-signé psdt et direction
- Bénévoles : Avec un mot co-signé psdt et animateurs
- Salariés et stagiaires : Par la direction (co signé psdt / direction)
- Les familles : Via le site internet, avec possibilité de consulter une version papier

### **3/ Evaluation de la mise en œuvre**

- Evaluation à minima annuelle, lors de chaque AG, avec à partir de le feuille de route découlant de notre projet d'orientation
- Bilan en rapport d'activité de ce qui a été fait, ce qui est en cours, qui avance
- Et actualisation, dans le rapport d'orientation, de ce que l'on souhaite faire dans les mois à venir